

I- PRIORITES TRANSVERSALES

A- Thématiques transversales :

Santé / Etrangers malades :

Soutien du mouvement :

Proposer des stratégies au mouvement, notamment grâce au groupe de travail

Mettre à jour et créer des outils pour les militants

Mieux diffuser les informations et en particulier les outils, notamment grâce à la création d'une page dans la salle extranet des commissions

Mieux diffuser le positionnement de la Cimade/ODSE

Interassociatif :

Mieux représenter la Cimade au sein de l'ODSE en discutant des réalités de terrain des équipes de la Cimade et des positionnements, notamment au sein du groupe de travail

Renforcer la cohérence entre nos positions au sein de l'ODSE et celles adoptées avec d'autres collectifs en région

Plaidoyer :

Poursuivre le plaidoyer, en particulier auprès des ministères de l'Intérieur et de la Santé

Questions européennes :

Recherche de financements :

Constitution d'un groupe de travail sur les financements européens dans l'objectif de pouvoir proposer en 2015 un projet Cimade à faire financer

Plaidoyer :

Poursuivre le travail sur le positionnement politique déjà bien entamé en 2014 sur des points qui posent encore question (communautarisation de la politique d'immigration par exemple), poursuivre les rencontres avec les députés européens et autres acteurs clés

Relations avec les commissions et travail en transversalité :

Renforcer en 2015 le travail intercommission à partir de sujets-clés et de projets précis, en particulier avec les commissions asile, SI et prison

- Interassociatif :

Poursuivre et renforcer l'identification et le travail avec les réseaux européens et les associations nationales européennes

Travail de fonds sur les thématiques prioritaires :

Travail sur les conséquences des politiques migratoires européennes sur les Etats membres, dans le cadre d'un projet plus global avec le SI (récolte de données dont missions de terrain, analyse des politiques publiques, formations/décryptage des enjeux pour les militants)

Migrations internationales :

Positionnement politique :

Poursuivre la réflexion sur la liberté de circulation entamée en 2014 dans le cadre interassociatif (Migreurop, CIRE) pour parvenir à un positionnement Cimade plus étayé qu'une simple position de principe

Renforcer le positionnement politique de la Cimade sur les politiques d'expulsion et d'enfermement, notamment dans le cadre du projet SI/Europe sur les conséquences des politiques migratoires européennes (accord de réadmission, partenariats pour la mobilité...)
Travailler sur la réinstallation et en particulier l'accueil des réfugiés syriens

- Interassociatif :

Mieux représenter la Cimade au sein de Migreurop en généralisant les temps d'échanges entre les différents représentants de la Cimade (SI, éloignement, Europe) avant les principales rencontres Migreurop

Soutien du mouvement :

Mieux diffuser les informations existantes sur la situation dans les pays d'origine des migrants et demandeurs d'asile et réfléchir aux thématiques sur lesquelles il faut lister les ressources existantes pour aider les militants à étayer les dossiers

Travail de fonds sur les thématiques prioritaires :

Travail sur les conséquences des politiques migratoires européennes sur les pays tiers, dans le cadre d'un projet plus global avec le poste Europe (récolte de données dont missions de terrain, analyse des politiques publiques, formations/décryptage des enjeux pour les militants)

Femmes/ personnes victimes de violences :

Relations avec les commissions et travail en transversalité :

Renforcer en 2015 le travail intercommission à partir de sujets-clés et de projets précis

Soutien du mouvement :

Continuer à sensibiliser le mouvement sur l'importance des thématiques femmes/personnes victimes de violences pour parvenir à une grande implication sur le terrain et une montée en compétence des militants

Interassociatif :

Développer les partenariats locaux opérationnels pour un accompagnement plus global des personnes

Travail de fonds sur les thématiques prioritaires :

Travailler avec le mouvement sur les trois thématiques prioritaires pour 2015 que sont la traite, le genre et les femmes migrantes, en particulier dans le cadre des trois groupes de travail pour, selon la thématique, établir un positionnement (traite, femmes migrantes), identifier les besoins et réaliser/diffuser des outils pour y répondre (traite), proposer des modes d'action (traite, genre)

Roms, communautaires :

Travail en transversalité :

Réfléchir au sein de l'équipe intercom aux angles à partir desquels la question des Roms/communautaires peut être traitée par la Cimade (accès au séjour, accès aux droits sociaux, persécutions dans les pays d'origine et demande d'asile, discriminations, traite, éloignement, traitement pénal, droit européen, partenariats à l'international...) pour identifier les éventuelles actions à mettre en œuvre et évaluer la pertinence de l'implication de chaque membre de l'équipe et de chaque commission.

Soutien du mouvement :

Poursuite des travaux du groupe de travail piloté par Lise (avec une plus grande implication des autres commissions, notamment éloignement).

Éventuellement organisation d'une journée nationale transversale pour le mouvement

Communication :

Améliorer notre communication, pour l'instant presque exclusivement axée sur les questions éloignement

Interassociatif :

Relayer et faire vivre la saisine du Parlement européen

Mieux s'informer des éléments (notamment d'actualité) pour améliorer la qualité de notre participation au CNDH Romeurope

Outre-Mer :

Plaidoyer :

Poursuivre le travail de plaidoyer

Communication :

Elargir notre communication, pour l'instant principalement axée sur les questions éloignement

Etat civil :

Soutien du mouvement :

Développer des stratégies juridiques et éventuellement d'autres moyens d'action pour contourner les difficultés rencontrées sur le terrain

Autorités administratives indépendantes :

Soutien du mouvement :

Mieux coordonner le travail des régions et mieux les outiller pour favoriser les saisines des autorités administratives indépendantes dans la continuité de la formation nationale organisée en 2014, améliorer la remontée d'informations

Projet de loi immigration :

Plaidoyer :

Poursuivre le plaidoyer en lien avec les régions

Soutien du mouvement :

Continuer à outiller le mouvement pour une meilleure compréhension des enjeux du texte (et si adoption du texte en 2015, outils de formation sur la nouvelle loi)

Communication/ sensibilisation :

Continuer à communiquer sur nos analyses et positions concernant ce texte

Accès aux préfetures :

Publication :

Rapport sur l'accès aux préfetures concernant les demandes de titres de séjour et les demandes d'asile

B - ACTIONS TRANSVERSALES

- Continuer à mener des actions de plaidoyer en lien avec le mouvement
- Continuer à développer la formation des militants (nouvelles thématiques de formation, propositions de formations nationales en dehors des réunions des commissions, duplication en région des formations proposées au niveau national)
- Développer les relations institutionnelles sur les thématiques prison et Europe (sur femmes/personnes victimes de violences réactualiser les liens en raison de la réorganisation des équipes au sein du ministère concerné)
- Continuer à développer les recherches de financements
- Continuer à travailler sur les relations internes (en particulier avec les services supports)
- Améliorer la communication interne sur nos actions (encart dans chaque Cimadine ?)
- Améliorer la visibilité externe sur nos thématiques (site internet, relations médias, actions de visibilité type actions coup de poing, publications)

II- PRIORITES PAR COMMISSION/POSTE : THEMES ET ACTIONS

Commission asile :

- Plaidoyer, explication et formation sur la loi asile (toute l'année)
- Présence de tiers à l'entretien (décision de participer à l'expérimentation à partir de mai avec éventuellement recrutement d'un stagiaire)
- Améliorer la qualité des recours formulés par les militants (en particulier sur les procédures accélérées et les procédures adaptées pour les personnes dites vulnérables)
- Définir une position sur la définition de réfugiés

Commission migrants :

- Plaidoyer, explication et éventuellement formation sur le projet de loi immigration
- Elaboration tout au long de l'année d'un document de positionnement de la commission Migrants sur les diverses dimensions du droit au séjour et de l'entrée sur le territoire français
- Travail sur l'accès des personnes étrangères aux préfectures : rédaction d'une synthèse sur les dysfonctionnements constatés, réflexion sur les stratégies d'action dont une action de communication (travail en lien avec la commission et avec un groupe de travail ad hoc).
- Travail de formation/rappel du cadre juridique, de mutualisation des pratiques et de réflexion sur les pistes d'action/les outils sur cinq thèmes : les visas, l'état civil, l'aide juridictionnelle, les étrangers malades, les droits sociaux

Commission prison :

- Actualisation, accès, et création des documents de formation concernant le droit des personnes étrangères en prison
- Formation sur les autorités administratives indépendantes et saisines du Contrôleur général des lieux de privation de liberté et du Défenseur des droits sur les dysfonctionnements en matière d'accès au droit au séjour en prison
- Suivi de la mise en œuvre de la réforme pénale (et plus précisément les nouveaux dispositifs de la contrainte pénale et de la libération sous contrainte)
- Questionnements sur l'intervention de la Cimade en prison : notre rôle, nos liens, les enjeux autour du nouveau statut de l'intervenant
- Echanges sur les greffes en prison : leur mission, leur rôle dans la notification des décisions ou mesures prises à l'encontre des personnes étrangères

Femmes/personnes victimes de violences :

- Soutien des régions dans l'accueil et l'accompagnement des femmes étrangères/personnes victimes de violences (sur les thématiques femmes et personnes victimes de violences mais aussi sur nos pratiques d'accueil et d'entretien) : déplacements en région, formations, création et mise à jour d'outils, identification des ressources locales, régionales, nationales et des associations à l'étranger
- Développement du contentieux
- Travail sur la traite des êtres humains : mutualisation des pratiques, outils, positionnement, plaidoyer
- Elaboration d'un positionnement politique sur les femmes migrantes et sensibilisation du mouvement sur cette thématique
- Réflexion sur le genre
- Développer les liens avec les commissions et le travail en transversalité
- Sensibilisation : travail en interne et en externe, représentation, travail inter associatif

Questions européennes :

- Renforcement des outils pour les militants et le mouvement : formations plus ciblées sur le droit européen, formations-journées de décryptages sur l'actualité « européenne » concernant les migrations, création d'outils, fiches sur la législation et la situation dans d'autres Etats membres...
- Développement et renforcement de la coopération avec les associations et réseaux européens pour faire de La Cimade un acteur plus européen
- Développement du plaidoyer européen : dialogue avec les députés européens, identification des interlocuteurs sur les questions européennes au sein du gouvernement français, plaidoyer sur les conséquences des politiques de l'UE sur les pays tiers.
- Recherche de financements européens : conseils sur les prérequis, les conditions en matière de RH et d'organisation interne, ainsi que sur les règles à respecter si l'on veut prétendre à ces financements, contribution à l'identification d'éventuels projets
- Permettre une implication des militants sur les questions européennes sur des missions et projets précis
- Sensibilisation/communication

Solidarités internationales :

- Collecte de données (missions terrains, veille d'actualité, etc.), sensibilisation (journée de décryptage, formations, etc.) et communication (communiqués, fil d'actualité Loujna, bulletin SI, etc.) sur trois thématiques : l'externalisation des politiques migratoires européennes et la coopération avec les Etats non membres de l'UE (Frontex, accords de réadmission, partenariat pour la mobilité, etc.) ; les violations des droits des migrants dans les pays du sud ; les entraves à l'accès au territoire européen et les disparus et morts aux frontières
- Mise en œuvre des nouvelles orientations du projet Loujna : recentrage des thématiques et des modes d'action, modifications de la gouvernance, transfert de la coordination du projet à un partenaire
- En fonction de l'actualité, réaction des SI à d'autres zones géographiques que celles couvertes actuellement
- Recherche de financements

Commission éloignement :

Les priorités 2015 de la commission éloignement seront fixées lors de sa réunion du 30 janvier 2015

Responsable et adjointe des actions et commissions nationales :

- Projets de loi immigration et asile : coordination du plaidoyer au sein de l'équipe intercommission et liens avec les régions, actions de communication, coordination du travail de formation sur la (ou les) nouvelle(s) loi(s)
- Accompagnement des membres de l'équipe dans la mise en œuvre des actions et projets, en particulier sur les thématiques et actions transversales
- Accompagnement de la nouvelle responsable de la commission solidarités internationales dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie SI
- Harmonisation des outils mis à disposition du mouvement par l'équipe intercommission
- Poursuite des recherches de financement
- Mise en place d'outils collaboratifs pour faciliter le travail de l'équipe